Nations Unies E/CN.6/2015/NGO/43

Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-neuvième session
9-20 mars 2015
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée : « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e^ siècle »

Déclaration présentée par WOOMB International, organisation non gouvernementale dotée d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

14-64979X (F)

Merci de recycler

Déclaration

WOOMB International soutient sans réserve la volonté exprimée dans la Déclaration de Beijing de :

a) Faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde entier, dans l'intérêt de l'humanité tout entière;

b) Prendre note de la voix de toutes les femmes dans le monde entier et tenir compte de la diversité des femmes, de leurs rôles et de leurs conditions de vie;

c) Reconnaître que les inégalités et les obstacles sont exacerbés par la pauvreté, en particulier celle des femmes et des enfants;

d) Reconnaître les droits et l'égalité intrinsèque des femmes et des petites filles en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales;

e) Assurer le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur promotion, y compris le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, contribuant ainsi à répondre aux besoins moraux, éthiques, spirituels et intellectuels des hommes et des femmes, et aux niveaux individuel et collectif, leur garantissant ainsi la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel au sein de la société et de régler leur vie selon leurs aspirations;

Au cours des vingt années ayant suivi cette Déclaration, l'organisation WOOMB International s'est attachée à mettre en œuvre ces objectifs. Elle réaffirme notamment le droit de toutes les femmes à la maîtrise de tous les aspects de leur santé – en particulier leur fécondité –, qui sont des éléments essentiels du renforcement de leur pouvoir d'action (comme indiqué au paragraphe 17 de la Déclaration de Beijing).

L'Organisation cherche à atteindre cet objectif en promouvant et en enseignant la méthode d'ovulation Billings de régulation naturelle de la fécondité, qui :

a) Offre à chaque femme, partout dans le monde, une meilleure connaissance de sa fécondité et de sa santé procréative;

b) Permet à chaque femme de connaître ses périodes de fécondité et d'infécondité tout au long de sa vie procréative et d'ainsi gérer sa fécondité et planifier sa famille de manière sûre et efficace;

c) Apprend aux femmes ce qui est normal dans leur période de fécondité de manière à ce qu'elles remarquent immédiatement les anomalies, leur permettant ainsi d'obtenir des informations ou un traitement adaptés et donc de protéger leur santé;

d) Garantit l'accès à des moyens de régulation de la fécondité abordables, efficaces et ne présentant aucun danger pour le corps de la femme, sa santé ou son couple.

La méthode d'ovulation Billings a été scientifiquement validée et testée de manière exhaustive, notamment dans les pays du tiers monde, et il a été conclu qu'elle convenait à toutes les femmes, peu importe leur religion, leurs conditions de vie ou leur niveau d'éducation.

À l'époque de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, John et Evelyn Billings commençaient une série de plus de 20 voyages vers la Chine, où des milliers de personnes enseignant la méthode d'ovulation Billings recevaient une formation – sous l'égide du ministère de la Santé chinois – en vue de diffuser cette méthode auprès de la population chinoise. Dans les années qui ont suivi, des essais à grande échelle de la méthode ont été menés en Chine et ont révélé qu'elle permettait d'éviter une grossesse dans 99,5 % des cas. Dans les provinces dans lesquelles la méthode était utilisée, le taux d'avortement était considérablement – sept fois – plus bas qu'ailleurs en Chine et la santé procréative des femmes s'en trouvait largement améliorée.

Transmettre aux femmes des connaissances concernant leur fécondité leur donne la capacité de contrôler la taille de leur famille et d'améliorer leur santé procréative.